BCE
BANQUE COMMUNE D'ÉPREUVES

Code sujet : 265

Conception : ESSEC

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE ET GÉOPOLITIQUE DU MONDE CONTEMPORAIN

OPTION : SCIENTIFIQUE

Mercredi 30 avril 2014, de 14 h. à 18 h.

L'industrie, un enjeu majeur au carrefour des problématiques de la mondialisation contemporaine.

N.B.
Les candidats ne doivent faire usage d'aucun document en dehors de ceux fournis au verso ; l'utilisation de toute calculatrice et de tout matériel électronique est interdite.
Si au cours de l'épreuve, un candidat repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il la signalera sur sa copie et poursuivra sa composition en expliquant les raisons des initiatives qu'il sera amené à prendre.

Tournez la page S.V.P.

Document 1. Chronologie indicative

1970 Création d'Airbus

1971 Un journaliste désigne la vallée de Santa Clara, en Californie, comme la Silicon Valley. Celle-ci inspire, dans le monde entier, une politique des « technopôles ».

1985 lancement de l'initiative européenne EUREKA

1993 Rapport Jean Arthuis, pour le Sénat français, sur « la globalisation de l'économie et les délocalisations d'activités »

1994 Dans le cadre du GATT, signature des accords de l'Uruguay Round, aboutissant à une nouvelle baisse de près de 30% en moyenne des taxes douanières sur les produits manufacturés pour les principales puissances économiques.

2000 Création d'EADS

2001 Entrée de la Chine dans l'OMC. – Le Japon définit 19 « clusters industriels »

2003-2005 Lois Hartz en Allemagne, pour l'amélioration du marché du travail et la compétitivité.

2004 La France lance la politique des « pôles de compétitivité ».

2009 Échec de la conférence de Copenhague sur le climat

2010 Réévaluation *a minima* du Yuan chinois (1,5%). On parle de « guerre des monnaies ».

2012 Reprise de l'entreprise textile française Lejaby (transfert de la dernière usine française en Tunisie et préservation, en France, de 40% de ses emplois, liés aux services).

2013 Décembre. La ville de Detroit est officiellement placée en faillite. – Apple annonce la construction d'une usine en Arizona pour « relocaliser » une (faible) partie de sa production.

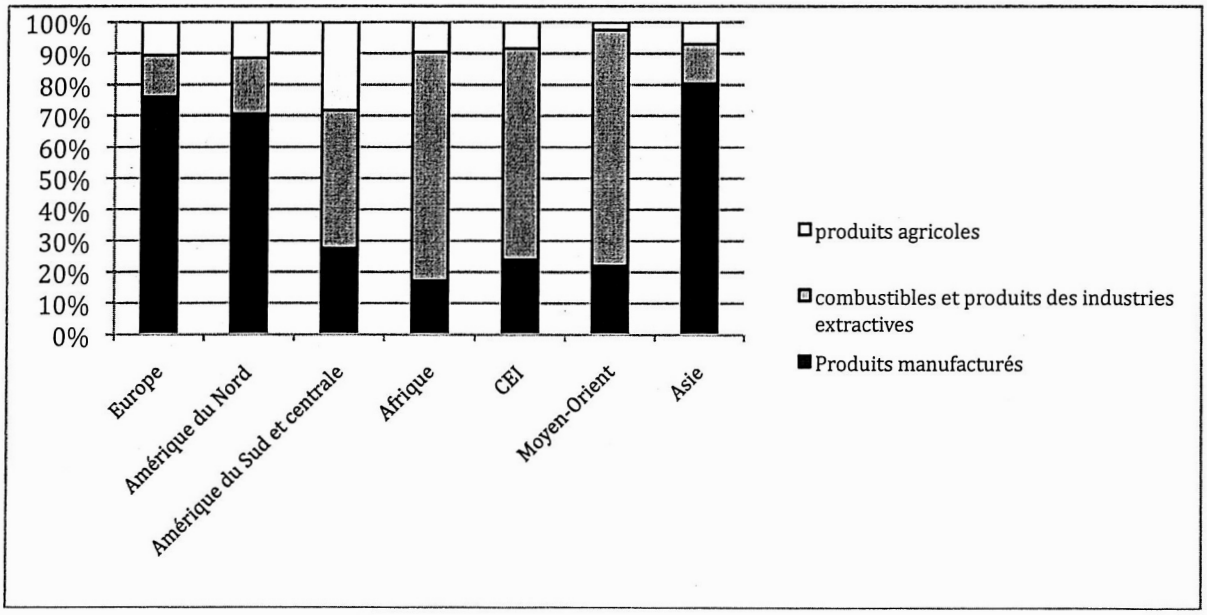
Document 2 « Industrie et mondialisation » (OCDE)

« Les progrès technologiques, des coûts de transport moins couteux et la libéralisation des échanges ont transformé la façon dont les entreprises produisent des biens et les commercialisent dans le monde entier. Les pays qui sauront s'ouvrir aux échanges et à l'investissement et encourager l'innovation faciliteront l'intégration de leurs entreprises dans les chaines de valeur mondiales (CVM) qui sont le moteur de la croissance dans des économies de plus en plus interconnectées (...) Les services, comme le transport et la logistique, représentent plus de la moitié de la création de valeur dans les CVM dans bon nombre de pays de l'OCDE, et plus de 30% en Chine. Augmenter la quantité de services et procéder à leur libéralisation stimulerait la compétitivité des entreprises du secteur manufacturier et faciliterait leur participation aux chaines de valeur mondiales. »

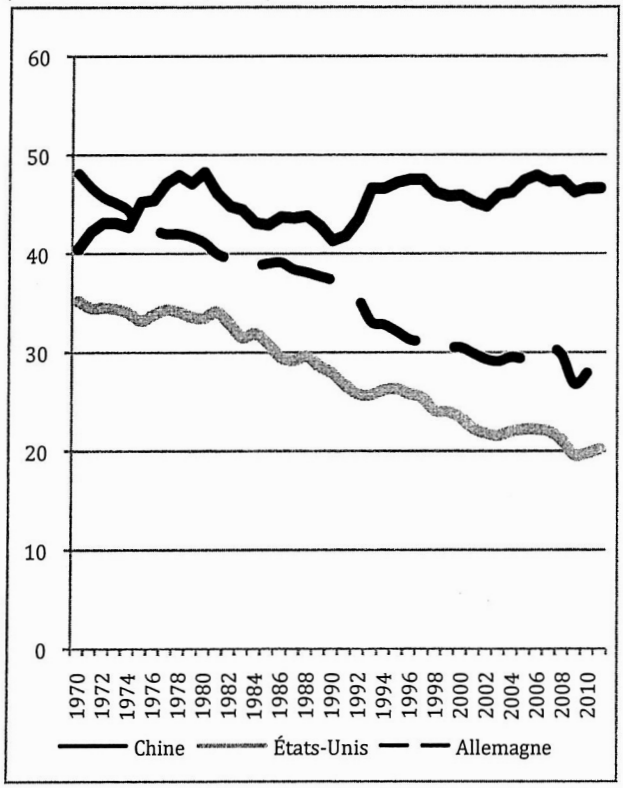
Source OCDE, 28/05/2013

Document 3. Exportations de marchandises : la part des produits manufacturés.

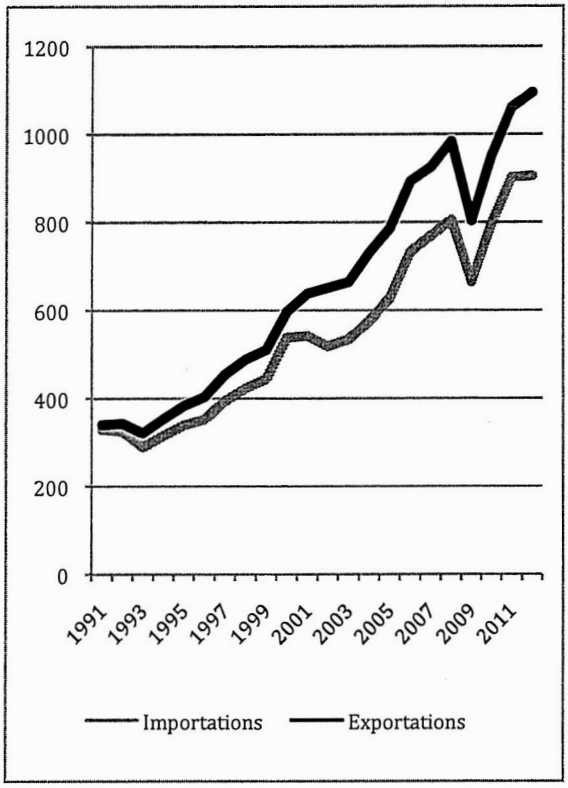
(source : OMC, statistiques du commerce mondial, 2013)



Document 4. La part de l'industrie dans le PIB
(source : Les Échos, Banque mondiale)



Doc. 5. La balance commerciale allemande
(Source : Destatis, Statistisches Bundesamt)



Document 6 : le classement mondial des entreprises militaro-industrielles
(source : DefenseNews Top 100 for 2012)

Rang	Entreprise	Origine, siège	% du revenu issu des activités de défense.
1	Lokheed Martin	États-Unis	96,4 %
2	Boeing	États-Unis	44,7 %
3	BAE Systems	Royaume-Uni	94,8 %
4	General Dynamics	États-Unis	78,1 %
5	Raytheon	États-Unis	93 %
6	Northrop Grumman	États-Unis	81,1 %
7	EADS	UE, Pays-Bas	23,5 %
8	Finmeccanica	Italie	60,5 %
9	L-3 Communications	États-Unis	82,5 %
10	United Technologies	États-Unis	19,7 %

Document 7. Industrie manufacturière et délocalisations : une étude de l'INSEE sur la France

Entre 2009 et 2011, 4,2% des sociétés marchandes non financières de 50 salariés ou plus implantées en France ont délocalisé des activités et 3,1% l'ont envisagé sans le faire. L'industrie manufacturière et les services de l'information et de la communication sont les plus concernés. Les sociétés qui délocalisent sont le plus souvent exportatrices ou déjà présentes à l'étranger par le biais de filiales. Presque toutes appartiennent à un groupe et délocalisent en majorité au sein de ce dernier. La propension à délocaliser augmente également avec la taille de la société. La destination privilégiée des délocalisations est l'Union européenne des Quinze (UE15), suivie de l'Afrique et des nouveaux membres de l'Union, puis de la Chine et de l'Inde. La recherche de coûts plus bas, salariaux ou autres, est la motivation principale, suivie de la possibilité d'accéder à de nouveaux marchés (...)

Les pertes d'emploi dans l'industrie manufacturière dues aux délocalisations sont estimées entre 9000 et 20000 par an, mais elles incluent une grande partie des suppressions de postes chez les sous-traitants.

INSEE première, Chaînes d'activités mondiales. Lionel Fontagné) et Aurélien D'Isanto n°1451, juin 2013.